

**COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE
DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS
SOUS-MARINS**



**Inscription à la Formation
NITROX CONFIRME
Session Octobre 2020**

Conditions d'accès à la Formation :

Pour accéder à la formation, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Etre licencié à la FFESSM et présenter un certificat médical à jour.
- Etre âgé d'au moins 16 ans à la date de délivrance.
- Etre titulaire du niveau 2 de la F.F.E.S.S.M ou d'un brevet admis en équivalence.
- Etre titulaire de la qualification « Plongeur Nitrox » de la FFESSM ou équivalente.
- Présenter le carnet de plongée :
 - Avoir effectué un minimum de 10 plongées à l'air dans la zone des 30-40 mètres
 - Avoir effectué un minimum de 6 plongées Nitrox (dont 4 au moins en formation)

Organisation du Stage :

Responsable - Président FFESSM Charente : Yann CALVEZ

Moniteurs fédéraux FFESSM : Pascal CHARLIER, Christian COUSSEAU, Emmanuel PETIT

Lundi 19 Octobre 2020 : Théorie à 20h00, au local du CSAR PSM Ruelle Sur Touvre (16)

Dimanche 25 Octobre 2020 : Pratique sur la journée, 2 plongées à la carrière de Saint Lin (79)

=====
Nom : Prénom : Date de naissance :

Tel : Email :

Numéro de licence : Niveau de plongeur :

Nom du Club : N° de Club :

=====
Coût 50 € par chèque à l'ordre du FFESSM Charente pour les membres de clubs affiliés, comprenant les frais techniques, 2 plongées et la carte FFESSM/CMAS